



SELARL RELIEF GE capital social : 1.048.373 euros www.reliefge.fr

SIRET : 776 059 222 00062 - RCS Montpellier : 2011 B 00805 - APE : 7112A - TVA intracommunautaire : FR 71 776 059 222 - OGE : 2010 B 200031

RELIEF NIMES AMENAGEMENT

Immeuble Le Carré 20.50 240 chemin de la tour de l'évêque BP90010 30023 NIMES Cedex 1

04 66 84 92 58

nimes@reliefge.fr

Facture n° 1610P-22

SAS HECTARE

ZI Les Portes Domitiennes

RN 113

34740 VENDARGUES

PAYE	COMPTABILISE
LE	01
PAR	
DE	

14 décembre 2022

Dossier n° 19369PA-01

Page 1 / 2

LOTISSEMENT SOUS FORME DE DECLARATION PREALABLE
 COMMUNE D'UCHAUD - SECTION AN - PARCELLE N° 338p

MISSION GEOMETRE-EXPERT - 4 LOTS

Désignation de la prestation	Facturé
Selon devis n° 21-1361P du 05/10/2021 accepté le 14/12/2022 d'un montant de 2450 € HT	
MISSION GEOMETRE-EXPERT COMPRENANT	
1) Mission topographique:	0,00
- Etablissement d'un plan topographique sur l'assiette foncière support du projet de division foncière	
* Mise en oeuvre d'une Polygonale et d'un canevas de points topographiques sur l'ensemble de la zone à relever,	
* Relevé d'état des lieux rattaché aux systèmes RFG93CC44 et nivellement NGF comprenant:	
- l'emprise des bâtiments et ouvrages existant et émergents visibles,	
- les réseaux émergents (regards de visite et toutes natures, abris compteurs, etc...),	
- les fils d'eaux des réseaux et leur diamètre ainsi que la nature des canalisation si regards ouvrables et visitables,	
- les seuils d'accès,	
- les lignes de ruptures des changement de terrain (haut talus, bas talus, etc...),	
- le mobilier urbain remarquable,	
- les zones de végétations denses si présentes.	
* Calcul et numérisation des données acquises:	
- calage de la planche cadastrale,	
- analyse foncière synthétique,	
- traitement des données CAO / DAO,	
- fourniture du plan d'état des lieux format pdf et dwg	
2) Dépot Déclaration Préalable de Division foncière visant à créer 4 terrains à bâtir sans création d'espaces communs:	0,00
Obligatoire dans le cas d'une division en vue de construire, création de 4 terrains à bâtir (art. L. 442-1 du Code de l'Urbanisme) / Dossier comprenant le montage suivant:	
* Titre,	
* Bordereau des pièces,	
* Cerfa de demande,	
* Plan de situation (DP1)	
* Plan d'état des lieux (DP9)	
* Plan de composition du projet de division (DP10)	
3) Obtention Déclaration Préalable purgée du recours des tiers	0,00
4) Mission foncière relative à la définition de l'emprise de l'opération:	1 500,00
- Bornage avec les propriétés privées riveraines:	
Les deux cas de figure suivant seront étudiés:	
* Limites non définies :	
Convocations des riverains, matérialisation et/ou reconnaissance des nouvelles limites	
* Limites définies :	
Recherches des documents ayant créés les limites, calage avec l'état des lieux existant, vérification des repères existants et/ou rétablissement des repères disparus,	
* Analyse expertale et synthèse des éléments remarquables, établissement du procès verbal de bornage et de reconnaissance de limites intégrant le plan ou établissement du certificat de rétablissement de limites intégrant le plan	
- Délimitation de la propriété des personnes publiques au droit de l'opération:	
Les deux cas de figure suivant seront étudiés:	
* Limites non définies :	
Convocations de la personne publique, matérialisation et/ou reconnaissance des nouvelles limites	
* Limites définies :	
Recherches des documents ayant créés les limites, calage avec l'état des lieux existant, vérification des repères existants et/ou rétablissement des repères disparus,	
* Analyse expertale et synthèse des éléments remarquables, établissement du procès verbal de délimitation intégrant le plan	

Désignation de la prestation	Facturé
4a) Division foncière du projet en application du plan de composition et des éventuels ajustements vus en cours de projet - Etablissement du document modificatif du parcellaire cadastral pour réquisition de réunion - Numérisation des divisions sur la base de l'assiette foncière définie, - Etablissement du document modificatif du parcellaire cadastral pour réquisition de division	510,00
4b) Régularisation de l'empiétement constaté au droit des parcelles AN/567 et AN/568	440,00
5) Bornage des lots issus de la division et établissement des plans de bornage individuels (plans de vente): - Matérialisation des sommets de limite, - Etablissement du plan par lot comprenant le descriptif des limites périmétriques pour chaque partie détachée, destiné à être annexé à l'acte authentique de transfert de propriété et reportant les éventuelles servitudes à constituer. PRESTATION PRISE EN CHARGE PAR LES ACQUEREURS DE LOTS POUR UN MONTANT DE 400 EUROS HT PAYABLE A LA VENTE DU LOT	
Nota: les tâches 1) - 2) - 3) on fait l'objet d'une commande spécifique pour un montant de 820 euros HT déjà réglée par la SAS HECTARE	
BON POUR ACCORD DIDIER 14/03/23 	

Conditions de règlement : Virement bancaire

Total H.T.

2 450,00 €

		H.T.	2 450,00 €
		T.V.A. 20.00 %	490,00 €
		Montant T.T.C.	2 940,00 €
		NET A PAYER	2 940,00 €

Toute somme non payée dans les 30 jours porte intérêt à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt en vigueur.

Selon le décret 2012-1115 du 2/10/2012, la société RELIEF GE peut facturer, pour tout retard de paiement, une indemnité de 40 € pour frais de recouvrement.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1460 7002 7767 0210 5065 910

Code Banque
14607Code Guichet
00277N° du compte
67021050659Clé RIB
10

BIC (Bank Identification Code)

CCBPFRPPMAR

Domiciliation/Paying Bank
BPMED NIMES JAURES